

Après-RER-TransRUN

Première rencontre tenue entre le Conseil d'Etat, les parlementaires fédéraux et les représentants des villes et communes

A la suite de la votation cantonale sur le RER neuchâtelois du 23 septembre dernier, le Conseil d'Etat a rencontré lundi 1^{er} octobre 2012 au Château de Neuchâtel les parlementaires fédéraux neuchâtelois, ainsi que des représentants des villes et des communes. Cette première séance a permis des échanges dans un esprit très constructif, tous les partenaires ayant déclaré avoir la volonté d'aller de l'avant et de se réunir autour d'un projet de société fédérateur. Les partenaires ont également remercié le Conseil d'Etat de l'initiative de cette rencontre, dont il a été décidé qu'elle sera suivie d'autres.

C'est dans un esprit très constructif que s'est tenue ce lundi 1^{er} octobre 2012 au Château de Neuchâtel la première rencontre initiée par le Conseil d'Etat avec les parlementaires fédéraux neuchâtelois, ainsi que des représentants des villes et des communes. Cette séance avait pour objectif de réfléchir ensemble à des solutions pour l'avenir du canton de Neuchâtel et sa mobilité suite à l'échec de la votation du 23 septembre sur le RER-TransRUN.

Tous les acteurs réunis autour de la table ont déclaré avoir la volonté de rebondir ensemble pour réfléchir à un nouveau projet de transport et redonner un nouvel élan au canton de Neuchâtel. Il a toutefois été souligné l'importance de ne pas se précipiter et de prendre le temps de l'analyse et du dialogue, avec les régions ainsi qu'avec les opposants, afin que la population neuchâteloise puisse souscrire aux nouvelles propositions qui seront faites.

Trois objectifs principaux ont ainsi été fixés au terme de cette rencontre. Tout d'abord, faire en sorte que la rénovation de la ligne actuelle soit ajournée; un courrier sera ainsi adressé ces prochains jours par le Canton à la conseillère fédérale en charge des transports Doris Leuthard en sollicitant une rencontre dans les meilleurs délais avec une délégation neuchâteloise, qui sera composée de représentants du Conseil d'Etat, des parlementaires fédéraux et des Villes, ainsi que d'un représentant du comité TransRUN NON.

Il s'agira également de confirmer à la Confédération toutes les options du projet agglomération et d'évaluer aussi la question du financement concernant le fonds d'agglomération.

Il a en outre été convenu qu'il n'y aura pas de nouvelle(s) variante(s) présentée(s) avant la fin de la législature. Dans ce délai, un travail d'analyse et de fond sera mené et il s'agira

d'appréhender une nouvelle ou des nouvelles variantes sous un angle technique mais également politique. Une attention particulière devra aussi être apportée au modèle de financement de ce nouveau projet.

Le Conseil d'Etat jouera un rôle fédérateur dans la démarche et se montrera ouvert à consulter ou à associer d'autres cercles dans le cadre des discussions menées et en fonction de l'avancement des travaux, à l'instar notamment du RUN, des partis politiques, et des milieux économiques. Il s'agit bel et bien d'un groupe de travail évolutif.

Une prochaine rencontre du groupe de travail est prévue courant novembre, à laquelle sera d'ores et déjà associé le président du comité TransRUN NON. Cette séance permettra notamment de valider la structure du groupe de travail et de faire un point de situation suite à la rencontre que tiendra la délégation neuchâteloise avec la conseillère fédérale Doris Leuthard.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, président du Conseil d'Etat, tél. 032 889 69 00.

Neuchâtel, le 1^{er} octobre 2012